

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/De-la-dissuasion-nucleaire-a-l-energie-solaire-Sault-reussit-centrale-solaire-au-sol,2666.html>

Inauguration dans le Vaucluse d'une des premières
centrales solaires au sol de France

De la dissuasion nucléaire à l'énergie solaire : Sault réussit

- Finance - Contribution Economique -



Date de mise en ligne : vendredi 18 juin 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

C'est à Sault, dans le Vaucluse, que vient d'être inauguré une des premières centrales solaires au sol de France avec une puissance totale de 1,2 MWc. Mais la principale particularité de ce projet réside dans le choix de son implantation. En effet, la centrale solaire photovoltaïque est bâtie sur un ancien site militaire, destiné, à partir du milieu des années 1960 et jusqu'à son démantèlement à la fin des années

1990, au lancement de missiles nucléaires. Désormais, le site reconverti en centrale solaire produit l'équivalent des besoins en électricité d'environ 600 foyers.

Dans les années 1960, le gouvernement de Charles de Gaulle choisit la région autour de Sault (Plateau d'Albion) pour en faire un complexe militaire de lancement de missiles nucléaires destiné à renforcer la force de défense de l'Armée française. Le dispositif est alors composé de 18 Zones de Lancement (ZL), deux Postes de Conduite de Tir (PCT) et une base militaire de supervision (base aérienne 200 Apt - St Christol). La zone de lancement de Sault disposait d'importantes installations enterrées, dont principalement un silo cylindrique en acier et béton d'environ 30 mètres de profondeur, destiné à stocker le missile nucléaire et recouverte d'une dalle de 9 mètres d'épaisseur. En 1996, le Président Jacques Chirac a décidé d'arrêter toute activité militaire sur le Plateau d'Albion. Les travaux de démantèlement ont duré 2 ans, de 1997 à 1999. Ces anciens sites militaires ont ensuite été vendus et reconvertis pour d'autres usages. Lors du démantèlement, l'ensemble des installations militaires ont été retirées du site de Sault et le silo enterré a été comblé de graviers. Le bâtiment extérieur original a été conservé et adapté aux besoins liés à l'exploitation de la centrale solaire photovoltaïque actuellement en place. La clôture d'origine a également été conservée.

La reconversion réussie d'un ancien site militaire



Informations clés sur la centrale solaire de Sault, Vaucluse (84) : Puissance : 1,2 MWc - Surface du terrain : 5,5 hectares - Surface occupée par la centrale solaire : 3 hectares - Début des travaux : août 2009 - Début de production d'électricité : décembre 2009 - Production équivalente aux besoins en électricité de 600 foyers soit près de 3 000 kWh par an et par foyer (source ADEME) - Emission de CO₂ évitée sur la durée de vie de la centrale : 11 000 tonnes (source ADEME) - Nombre de panneaux installés : 16 400 - Type de panneaux : First Solar (technologie couche mince) - Kilomètres de câbles utilisés : 32 km

Les promoteurs de la centrale solaire de Sault

AES Solaire France, basée à Aix en Provence, développe, finance et exploite en compte propre des centrales solaires photovoltaïques de puissance industrielle à travers toute la France. La centrale solaire photovoltaïque de Sault est le premier projet de la société à atteindre la phase opérationnelle et fait partie des premières centrales solaires au sol à voir le jour en France.



La centrale photovoltaïque de Sault a été développée en partenariat avec **Ciel et Terre**, construite par le biais d'un contrat « clés en main » par **GES Global Energy Services** et financée par le **Crédit Coopératif**.

Post-scriptum :

Ce projet démontre qu'il est donc possible d'installer des centrales solaires sans diminuer la superficie des terres cultivables. Les anciens sites militaires et autres friches industrielles sont suffisamment nombreux sur le territoire pour offrir au solaire de larges perspectives de développement. Il suffit juste d'y penser...